

## APPEL A COMMUNICATION pour le 26 juin 2017

### Colloque Ingenium « Discernement et Procédure »

Au Cnam-Paris, le 7 décembre 2017

Il est généralement attendu de l'ingénieur qu'il soit scientifique, rigoureux et créatif, et de l'entreprise qu'elle soit compétitive, respectueuse des normes et toujours plus innovante... Toutefois ces attentes ne sont-elles pas en partie des présupposés, voire des injonctions paradoxales ? Comment aborder et dépasser les difficultés qui en découlent ? Et d'abord, la question se pose-t-elle bien en ces termes ?

Dans la continuité de ce questionnement, après le colloque du 3 décembre 2015, le réseau Ingenium soulève la **problématique des liens entre procédure et discernement dans la formation et l'activité d'ingénieur**.

*« Le métier de l'ingénieur consiste à poser, étudier et résoudre de manière performante et innovante des problèmes souvent complexes de création, de conception, de réalisation, de mise en œuvre et de contrôle de produits, de systèmes ou de services - éventuellement leur financement et leur commercialisation - au sein d'une organisation compétitive. Il intègre les préoccupations de protection de l'homme, de la vie et de l'environnement, et plus généralement du bien-être collectif. L'activité de l'ingénieur mobilise des ressources humaines et des moyens techniques et financiers. [...] Dans les faits il y aurait lieu de parler au pluriel de « métiers » d'ingénieur. ». (CTI-Références et Orientation, version 2016, p.14)*

Nous aborderons ainsi ce questionnement à partir des activités économiques et sociales exercées par l'ingénieur, qu'il s'agisse d'industries lourdes (nucléaire, chimie, extraction), d'activités liées à des problématiques sanitaires (alimentation), de santé (industries pharmaceutiques, hôpitaux), d'environnement (agriculture et industrie), de sécurité (institutions diverses, police, armées, transports) et de nouvelles technologies (numérique, informatique, robotique). Cette liste est loin d'être exhaustive. Nous interrogerons aussi les formations mises en place par les Écoles pour préparer les futurs ingénieurs à ces responsabilités.

De nombreuses questions découlent de cette relation complexe entre procédure et discernement :

- Discerner pour, contre, sans, avec, malgré la procédure ? La procédure est-elle une ressource ou une contrainte pour l'action ? Apprendre, est-ce incorporer des procédures ou acquérir du discernement ? Jusqu'où les formations riment-elles avec « formatages » ? Parfois il faut sortir des procédures, les procédures étant alors à élaborer. Avec quel discernement ? Mais peut-on discerner sans procédure, et si oui comment ? Et si la procédure est une aide au discernement, en quoi et à quelles conditions ?
- Une procédure est-elle directement applicable ? Quelle est la place de l'interprétation dans la procédure ? Peut-on formaliser le discernement ? Le discernement relève-t-il de l'intuition et du sens critique ou davantage de la décision ? Le discernement porte-t-il une valeur ? Quelle différence entre discernement et jugement ? Quelle est la place de l'expérience dans le discernement ? Quel discernement face à la procédure ?
- Discernement entre réflexion, valeur, sens ? Quelle est l'importance de la culture et du langage dans l'usage et le besoin de procédures, dans le recours au discernement ? Peut-on discerner en dehors des mots ? Une procédure doit-elle être écrite ? Quelles cultures se réfèrent davantage à la procédure ou au discernement ? Quelle importance du corps, des sens, de l'expérience personnelle, de l'imaginaire ? Comment le discernement et la procédure seraient-ils sources de l'action et de la responsabilité ? Leur lien peut-il se construire sans finalité ? De l'instituant à l'institué : rôle de la procédure, rôle du discernement ?

## ATELIERS THÉMATIQUES

La tension entre procédure et discernement ouvre sur plusieurs thèmes qui pourront conduire à autant d'ateliers lors du colloque :

### Atelier 1 – Décision et prise de risque

Les enjeux économiques et financiers, politiques, professionnels, sociétaux sont-ils pensables ? L'ingénieur au statut d'expert qui interroge le rapport à la décision : fantasme de la maîtrise ou prise de risque ? Comment un contexte de complexification et de judiciarisation de la société entraîne-t-il une croissance de l'incertain ? Comment prendre en compte le risque en situation ? Quelle éthique entre discernement et procédure ? ...

### Atelier 2 – Procédure, asservissement et/ou libération ?

La procédure est-elle une pensée rigidifiée ? Libère-t-elle du temps pour penser autrement ou affiner le discernement ? Quel lien entre judiciarisation à outrance de la société et développement incessant de la pensée procédurale ? Comment aborder l'incertitude : l'instruire ? Mettre en place des procédures ? Comment la penser ? ... Ne sommes-nous pas souvent pris dans du procédural routinisé et/ou inconscient ? Quels sont les rapports de pouvoir et de savoir en jeu dans l'élaboration de la procédure ? Peut-on rendre les procédures vivantes, évolutives ? Comment la tension entre procédure et discernement joue-t-elle sur la santé et la capacité d'action ? ...

### Atelier 3 – Interprétation et culture

Si la procédure est une généralisation, le discernement est-il ancré dans la singularité du sujet ? Dialectique entre discernement et procédure : quels enjeux stratégiques ? Quelles influences des cultures et sous-cultures sur les procédures et le discernement ? Comment nos représentations jouent-elles un rôle dans l'interprétation des procédures ? ...

### Atelier 4 – Formation et développement des compétences de discernement

Face aux enjeux de l'humanité et du vivant, comment vous y prenez-vous, dans votre école, pour former les élèves au discernement tout en maîtrisant les procédures professionnelles indispensables ? Former au discernement serait-ce ouvrir et/ou recourir à la désobéissance ? L'apprentissage est-il d'abord une acquisition de procédures ? Comment, et quand, durant le cursus, former au discernement ? ...

### **Modalités et échéances de l'appel à communication**

- 1. Votre intention de communication d'un maximum de 200 mots** devra nous parvenir au plus tard pour **le lundi 26 juin (délai de rigueur)**. Retour/réponse Ingenium le 17 juillet.
- 2. Les projets retenus** feront l'objet d'un **texte finalisé de 15.000 signes maximum espaces compris** (notes et bibliographie incluses, times new roman, taille 12, interligne 1,5 sous formats Word et PDF) à nous envoyer pour **le 8 octobre**.
- 3. Une présentation orale d'une dizaine de minutes** en atelier-débat lors du colloque, qui se tiendra au Cnam, **le 7 décembre 2015**.

L'intention de communication ainsi que le texte final sont à envoyer  
à Jean-Gabriel OFFROY, [jgo@eisti.eu](mailto:jgo@eisti.eu) ou Laurent COUTURIER, [couturierlaurent@hotmail.fr](mailto:couturierlaurent@hotmail.fr)

Les communications intégrales seront publiées sous forme d'actes en ligne dans un premier temps et pourront faire l'objet d'une publication.